

# L'enseignement des religions en Finlande

## Problématique

En quoi le système finlandais d'enseignement des religions interroge-t-il la conception française de la laïcité à l'école ?

## Objectifs

Préciser les spécificités de l'enseignement finlandais des religions au sein de leur système éducatif. Réaliser un focus sur les modalités de cet enseignement. Identifier les points forts et les défis de cet enseignement.



## CADRE THÉORIQUE ET DÉFINITIONS DES FONDAMENTAUX

L'enseignement des religions s'inscrit dans le cadre de l'évolution de la société finlandaise<sup>1</sup>. Celle-ci est sécularisée malgré la place que conservent les deux Églises d'État, évangélique luthérienne et orthodoxe. L'appartenance à une religion se fait sur simple déclaration pour les Finlandais et appartenir à une Église fait partie de l'état-civil finlandais. Ces églises lèvent des impôts spécifiques et offrent à leurs membres certains services sociaux. Il est possible de quitter l'Église (et d'y revenir) tout aussi simplement.

Jusqu'au début des années 2000, l'appartenance de chaque citoyen à une Église et la place de celles-ci sont assez peu questionnées dans une société en voie de sécularisation qui se pense comme homogène dans sa constitution ethnique et religieuse.

L'enseignement religieux est considéré comme faisant partie de la culture générale. Les objectifs principaux de cet enseignement sont :

- L'acquisition d'une culture générale sur sa propre religion.
- La connaissance des spécificités des autres religions présentes en Finlande et dans le monde, d'un point de vue culturel et spirituel dans la perspective d'un meilleur dialogue interreligieux.
- Une réflexion d'un point de vue éthique sur les apports des religions à la construction « d'une vie bonne ».

Les élèves suivent des cours de religion à hauteur d'un peu plus d'une heure par semaine. L'enseignement est non confessionnel : les enseignants ne sont pas tenus de croire à la religion qu'ils enseignent ; les faits religieux sont enseignés mais la religion n'est pas pratiquée en classe.

<sup>1</sup> Sources, deux conférences :

- Sabina Mulari, vice-présidente de SUOL, association des enseignants de religions à l'école en Finlande, *Religious education in Finland*, 12/04/2022.
- Najat Ouakrim-Soivio (proviseur) et Matthias Quéméner (proviseur-adjoint) du lycée franco-finlandais d'Helsinki, *Le système éducatif finlandais, la gouvernance des établissements, l'enseignement des religions, éléments de comparaison avec le système éducatif français*, 11/04/2022.



## OUTILS ET LEVIERS

Depuis le début des années 2000, la société finlandaise est questionnée par l'arrivée de populations immigrées qui composent aujourd'hui jusqu'à 8 % de la population (2020). La diversité des pratiques et des convictions religieuses se fait jour dans une société qui se pense comme homogène avec une pratique plutôt culturelle de la religion.

Dès 2003, une loi sur la liberté religieuse affirme le droit pour les enfants de suivre des cours de religion dont leur famille se réclame. Des programmes spécifiques sont développés autour de 10 religions : luthérienne (87 %), orthodoxe (1,6 %), musulmane (2,3 %), catholique, juive, adventiste, bahá'í, bouddhiste, pentecôtiste et hindouiste tout en suivant un curriculum commun.

Les cours sont mis en place en fonction de la demande des familles (à partir de 3 pour un même établissement).

7,3 % des familles inscrivent leurs enfants dans les cours d'éthique (non religieux) et 0,7 % d'élèves ne suivent aucune forme d'enseignement religieux (Témoins de Jéhovah notamment).



## APPLICATIONS ET POINTS DE VIGILANCE PROFESSIONNELS

L'école dans son ensemble et la fonction d'enseignant en particulier sont valorisées au sein de la société finlandaise. La prise de conscience et la reconnaissance des différentes convictions religieuses par le système scolaire sont vues comme autant de capacités intégratives de la société et de modèles positifs pour les élèves.

Plusieurs points de tensions apparaissent et font débat :

- L'existence de cursus différenciés et la proposition de création d'un seul cursus commun à tous les élèves autour du curriculum établi ;
- La difficulté des établissements à recruter des enseignants de qualité pour des convictions religieuses particulièrement minoritaires ;
- La difficulté à contrôler les contenus pour ces enseignements et la crainte du communautarisme/radicalisme.

### ■ Des outils pour agir

### ■ Références théoriques à mobiliser pour aller plus loin

■ Dans les coulisses de la 8<sup>e</sup> session du cycle des auditeurs, en Finlande :

<https://www.ih2ef.gouv.fr/dans-les-coulisses-de-la-8e-session-du-cycle-des-auditeurs-en-finlande>

